

Image not found or type unknown



Détournement de fonds

Par **Xfiles**, le **13/03/2021** à **09:09**

Bonjour un ami entrepreneur est en garde à vue pour avoir confié à un collaborateur la somme de 55000 euros destinée à l'achat de matériel pour la réalisation d'une construction. Ce collaborateur est parti avec l'argent. La police l'a retrouvé mais la somme s'est volatilisée. Le donneur d'ordre se retourne contre mon ami qui devait exécuter le contrat. Quelle est la peine encourue ?